



Economie

NABNI présente sa vision de l'Algérie 2020

Les cinq leviers du développement

Publié le 26 janvier 2013

L'initiative Nabni (Nouvelle Algérie bâtie sur de nouvelles idées), a rendu public, hier, le rapport de la vision projetée à l'horizon 2020, lors d'une conférence-débat animée à la salle Cosmos de Riad El Feth. Le rapport est scindé en cinq axes qui constituent les « leviers de développement ». Il s'agit de l'économie, l'éducation, la santé, la gouvernance et du principe du vivre ensemble. Après une analyse « exhaustive » des politiques économiques adoptées depuis l'Indépendance, les membres de l'initiative soulignent, dans l'aspect économique, « le besoin d'une nouvelle approche économique, pragmatique, en rupture avec les héritages idéologiques passés ». M. Chitour, qui a présenté le thème « Education » propose à mettre le pilotage par la qualité et la performance au cœur de la politique d'éducation, bâtir un système éducatif et de formation plus équitable, améliorer les contenus des programmes et les conditions de vie des étudiants et des chercheurs. Cet intervenant n'a pas manqué de rappeler des acquis indéniables dans le secteur. Il cite un taux de 98% de scolarisation des enfants, la réduction du taux d'analphabétisme de 8% et l'octroi de 20% du budget de l'Etat au secteur. Dans le secteur de la santé, présenté par Mme Samira Bakhti, Nabni plaide, essentiellement, pour un accès équitable à des soins sécurisés et de qualité et une complémentarité entre les deux secteurs (public et privé) en renforçant leurs missions respectives. Pour les acquis enregistrés, elle note l'espérance de vie « augmentée de 25 ans » en 50 ans, la baisse du taux de mortalité infantile et maternelle, la multiplication par 10 du nombre de lits hospitaliers ainsi que le nombre du personnel soignant revu à la hausse. Pour ce qui est de la gouvernance, l'initiative appelle à faire de la responsabilisation de l'Etat et de ses institutions vis-à-vis du citoyen, le socle de l'action publique. A cela s'ajoutent, la création d'outils de contre-pouvoir et la levée des obstacles qui entravent l'indépendance et l'autonomie des institutions. S'agissant du « Vivre ensemble », thème présenté par M. Benkaci, il est question, notamment, de protection du patrimoine culturel et artistique national et la révision « en profondeur » du rôle et les modes d'intervention de l'Etat dans ce domaine.

M. Kechad